Animé par :

crem centre ressource ecomobilite.org

ADAV droit au vélo

en savoir plus

CHALLENGE DE L'écomobilité DES COLLÈGES

3e édition

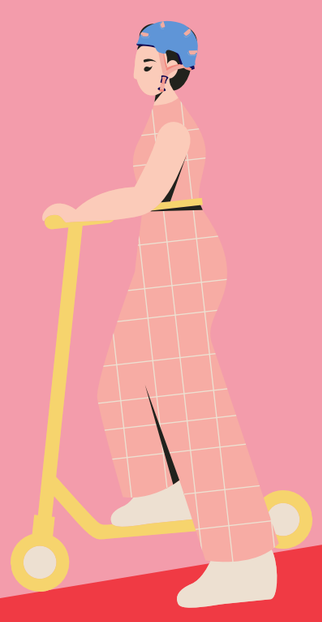

Livret d'explication du challenge

Du 13 au 18 mai 2024

ecomobilite.org

Soutenu par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ACADÉMIE DE LILLE Liberté Égalité Fraternité

Nord le Département est là

Pourquoi un challenge de l'écomobilité dans les collèges ?

Le Challenge de l'écomobilité version collège donne l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de :

- prendre soin de la planète,
- faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif pour les automobilistes réguliers,
- rendre divertissant le changement des habitudes de déplacement avec l'esprit de challenge,
- communiquer auprès des enfants / parents / personnel sur les solutions possibles pour les trajets domicile-collège,
- évaluer les pratiques des personnes sur le trajet domicile-collège et les effets du PDES (Plans de déplacement des établissements scolaires),
- conforter les résultats de l'enquête PDES avec les résultats du challenge.

Comment ça marche ?

Avant tout, nous vous invitons à consulter le règlement du challenge ici

Une courte réunion en visio sera organisée pour vous préparer à l'événement

1) J'imprime le kit de communication et je parle du challenge autour de moi cliquez ici

2) J'inscris les participants de mon collège (classe et/ou personnel) via le formulaire : Cliquez ici

3) J'imprime les fiches résultats par classe et je les distribue aux éco-délégués. cliquez ici

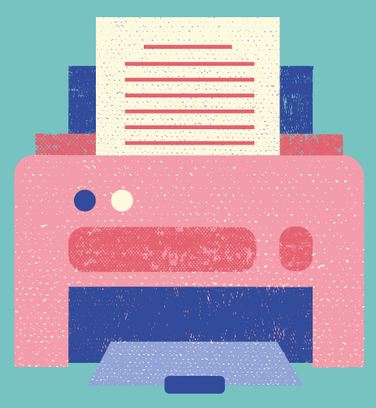

4) Les éco-délégues récoltent chaque jour les résultats dans leurs classes

Attention : ne pas oublier de remplir la colonne "Etat des lieux" le 10/05/2024

5) À la fin du challenge je récupère l'ensemble des résultats auprès des éco-délégués puis je les inscrits sur la plateforme internet. **(jusqu'au 31/05/2024)**

Et pour les défis animations ?

Pensez à prendre des photos ou des vidéos les jours d'animations. Une partie du formulaire de déclaration des résultat est prévu à cet effet.

Si plusieurs classes souhaitent participer; il est souhaitable que cela soit les éco-délégués qui récoltent quotidiennement les résultats dans chaque classe grâce **aux fiches résultats**. A la fin du challenge, les éco-délégués remettent leurs fiches résultats au référent challenge qui rentrera ces données sur la **plateforme numérique**.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

DÉFI DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

C'est le défi qui récompense les **changements** de modes de déplacements vers un mode écomobile le temps du challenge (le calcul se base sur l'état des lieux renseigné une semaine avant le challenge dans les fiches résultats).

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel..

Quelles sont les récompenses ?

- Le collège ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège**.

- La classe ayant remporté le défi au sein du collège pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilite.org

- Enfin le groupe de personnel ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège.**

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi du changement des comportements est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant **le plus changé ses habitudes de déplacement vers des modes de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantitée de CO2 émise par cette solution de déplacement.

Modes actifs : **un max de point**

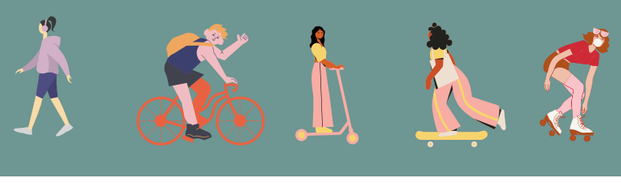

Transports en commun, covoiturage et électromobilité : **pas mal de points**

hoverboards, vélos à assistance électrique et autres engins de déplacement électriques

En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)

Modes motorisés : **pas de point**

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personne venant de façon écomobile au collège. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluants, ils rapportent plus de points !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges **(si au moins deux classes participent au sein du même collège),**
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?

- Le collège le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilité**.
- La classe ayant remporté ce défi au sein du collège pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilite.org
- Enfin le groupe de personnel le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilitée.**

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'écomobilité est le collège, la classe ou le groupe de personnel **ayant le plus haut taux d'utilisation de moyen de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantité de CO_2 émise par cette solution de déplacement.

Modes actifs : **un max de point**

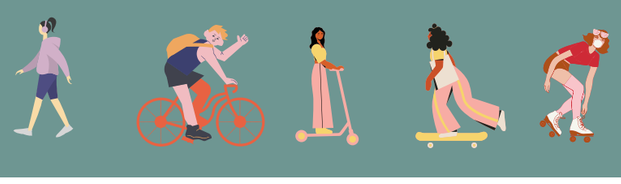

Transports en commun, covoiturage et électromobilité : **pas mal de points**

hoverboards, vélos à assistance électrique et autres engins de déplacement électriques

En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)

Modes motorisés : **pas de point**

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves.
Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les collèges !

Quelles sont les récompenses ?

- **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.

- **Catégorie de l'animation la plus originale*** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :
  - de son originalité ;
  - de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
  - la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écomobilité par exemple) ;
  - la participation ;
  - etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisé à n'importe quelle moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien : ICI
Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.

Coup de coeur du jury

Catégorie animation coup de cœur :
Le jury attribuera un prix coup de cœur

Nouveauté !

Prix de la participation

Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel

CHALLENGE DE L'éco-mobilité DES COLLÈGES

Du 13 au 18 mai 2024

dans l'ensemble des collèges de la région Hauts-de-France

Il vise à promouvoir l'ensemble des moyens de transports doux pour effectuer le trajet collège-domicile.

Ce challenge organisé par le CREM a pour objectif de préserver votre **santé** mais aussi **l'environnement !**

Pour participer, rendez-vous sur le site :
www.ecomobilite.org

Pour plus d'informations, contactez-nous :
raphael.honorez@ecomobilite.org
03 20 52 97 58

Animé par :

Soutenu par :